

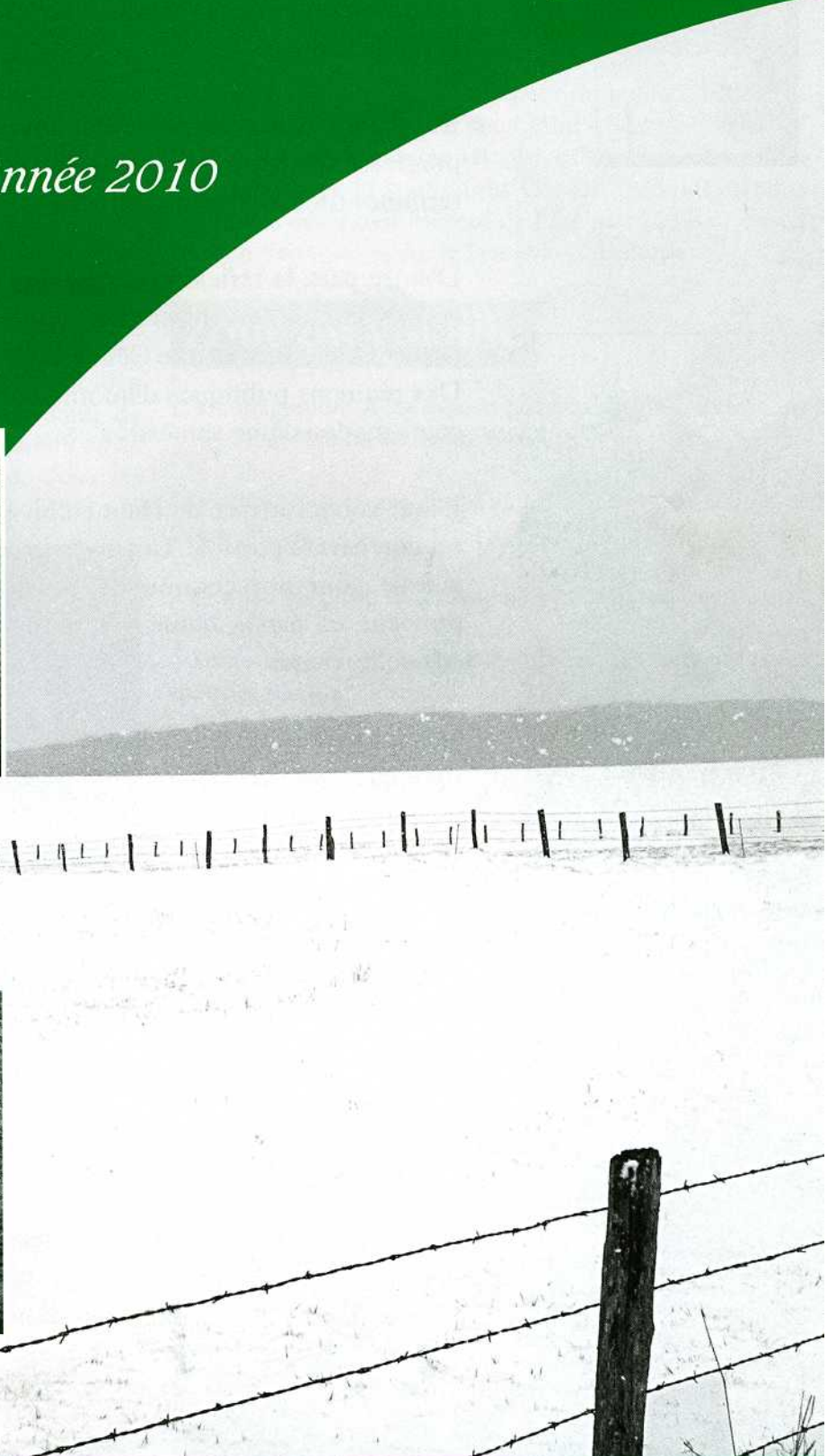


FROLOIS

Bulletin Municipal



Bonne Année 2010





Mot du Maire



En ce début d'année, au nom du conseil municipal et des employés communaux, je vous présente à toutes et à tous nos meilleurs voeux pour 2010.

L'année 2009 qui vient de s'achever, a été pour beaucoup, une année difficile, suite aux problèmes économiques et financiers qui ont pesé sur le budget des entreprises et par conséquent, des familles. Il faut espérer que la relance se fera sentir en 2010, mais sans doute, pas avant la fin de l'année.

En ce qui concerne notre commune de Frolois, les projets mis en place progressent ; les travaux de rénovation de l'église se poursuivent et seront terminés fin mai, début juin.

D'autre part, la réflexion concernant le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) fait l'objet de réunions quasi mensuelles des membres de la commission avec la participation de Madame Céline BAUDON du cabinet "Espace et Territoires". Des réunions publiques d'information et de consultation seront organisées au cours du deuxième semestre.

Il faut saluer l'arrivée du Haut Débit à Frolois. L'accès à Internet, tant souhaité, est dorénavant possible. Cet investissement géré par le Conseil Général n'est pas gratuit pour nos communes, puisque le financement de cette opération provient, en partie, d'une diminution des subventions accordées directement aux collectivités.

Quant à la réforme des collectivités locales et à la suppression de la taxe professionnelle, sujet très polémique : pour l'année 2010, le budget des communes sera identique à celui de 2009.

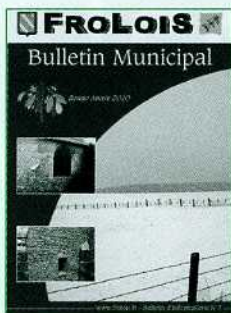
Pour les années suivantes, la mise en place de la contribution économique territoriale (C.E.T.) et le transfert de recettes fiscales qui s'accompagneront d'une garantie de ressources devraient permettre aux collectivités de conserver leur capacité d'investissement.

En 2010, compte tenu des dépenses générées par les travaux de l'église, nous limiterons les investissements. Cependant, certains aménagements pourront être entrepris en matière de voirie et d'assainissement.

Enfin, je souhaite remercier tous les responsables d'associations, le personnel communal, les enseignantes, et les élus qui oeuvrent journalièrement pour assurer le fonctionnement de notre commune.

Merci à Toutes et Tous, et BONNE ANNEE

Claude COLIN



SOMMAIRE

Mot du Maire	2
Assainissement	3
Syndicat des eaux	4
Conseil municipal	5
Conseil municipal	6
Faits divers	6
Allée F. Boubel	7
@ haut débit	7
Travaux - CCSV	8
Fête patronale	9
Coutumes - 11/11	9
Bibliothèque	10
Frolois'anime	10
Ecoles	11
Petits Princes	11
Club des Seniors	12
Etat Civil	12

Assainissement communal

Le contrôle du fonctionnement :

En 2009, les performances de nos équipements d'assainissement ont été mesurés à deux reprises :

- la première par les services de l'état (Police l'eau) dans le cadre d'une visite inopinée,
- la seconde par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse dans le cadre du suivi annuel des stations d'épuration,

Ces visites ont montré que les rendements épuratoires étaient satisfaisants malgré l'âge de nos installations et la carence de certains équipements qui ne facilitent pas la gestion quotidienne. Les boues produites se révèlent aptes à l'épandage agricole.

Les travaux réalisés :

Nos efforts de modernisation se sont poursuivis en 2009 par le remplacement de l'armoire électrique de la station d'épuration qui était vétuste.

En matière de développement durable, la gestion des dispositifs d'aération de la station d'épuration et l'acquisition d'une nouvelle soufflante permettent aujourd'hui de réaliser des économies d'énergie importantes. Ces aménagements seront rentabilisés en moins de deux ans de fonctionnement.



Un nouveau poste de pompage des eaux usées a été installé dans le nouveau lotissement en construction route de Xeulley. Celui-ci permettra de collecter et renvoyer la pollution de ce nouveau quartier vers la station d'épuration du village.

Attention à ce que nous rejetons !

Les quantités de pollution recueillies sont parfois supérieures à la normale ce qui témoigne que des effluents «industriels» interdits sont par moment introduits dans le réseau d'assainissement. Nous rappelons que les installations d'épuration sont uniquement conçues pour traiter les rejets domestiques et que les peintures, huiles de vidange, hydrocarbures, et autres substances polluantes sont strictement interdits.

Les contre-venants s'expose à de très lourdes sanctions. Ces pollutions ont été, en 2009, à l'origine de dysfonctionnements de la station d'épuration pendant plusieurs semaines.

Les études en cours :

Une convention d'assistance technique a été signée avec le conseil général de Meurthe-et-Moselle qui nous accompagnera désormais dans toutes nos démarches pour améliorer l'assainissement de notre commune.

En ce qui concerne le recrutement du bureau d'étude et maître d'œuvre chargé de nous aider à remettre à niveau l'assainissement communal, un cahier des charges a été établi avec le soutien du Conseil Général et nous attendons désormais l'accord de l'Agence de l'Eau et son soutien financier avant de lancer la consultation.

Zone de Valaille

L'aménagement d'un espace public destiné notamment aux enfants est en cours en Valaille.

Une première phase s'achève et a permis de sécuriser l'endroit par :

- la mise en place d'une barrière pour éviter l'accès aux véhicules,
- l'entourage du poste de refoulement des eaux usées du quartier par une clôture,
- la mise en place d'une clôture en fond de parcelle pour limiter l'accès des plus jeunes au ravin qui s'avère particulièrement dangereux.

Une seconde phase débutera au printemps prochain avec l'organisation d'un chantier citoyen. Celui-ci consistera notamment à mettre en place des éléments de parcours de santé qui ont été achetés par la commune (*Monsieur Francis Boubel*) et qui sont stockés jusqu'à présent dans les ateliers municipaux. La bonne volonté et les talents de chacun seront donc prochainement mis à contribution pour terminer ce projet d'aménagement



